

Bulletin trimestriel de l'Indice des Prix à la Production des Produits Agricoles Vivriers



DEUXIEME TRIMESTRE 2014

1. AVERTISSEMENT

2. L'INSAE a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs l'Indice des Prix à la Production des Produits Agricoles Vivriers IPPPAV. L'IPPPAV a pour population de référence l'ensemble des marchés dits primaires qui correspondent aux marchés situés très proches des lieux de production et sur lesquels les prix des produits sont collectés mensuellement par l'ONASA. Ces produits vivriers sont regroupés en 4 grands groupes à savoir les céréales, les tubercules, les légumineuses et les légumes.

3. Au total 16 produits vivriers sont suivis. L'année de base de calcul est l'année 2009 et les pondérations de l'indice ont été déterminées à partir des quantités produites en 2009. L'indice calculé est de type Laspeyres.

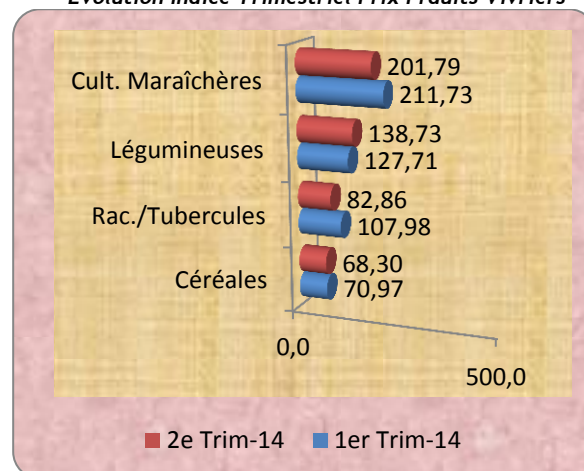
	Janvier	Février	Mars	Trim1	Avril	Mai	Juin	Trim2	Glissement Trimestriel
	2014	2014	2014	(%)	2014	2014	2014	(%)	(%)
Maïs	44,52	55,63	53,72	50,76	44,10	34,71	50,37	42,16	-16,94
SORGHO BLANC	7,18	7,41	14,59	9,22	18,10	11,76	8,16	12,17	32,05
Mil	0,88	0,80	0,92	0,87	0,92	0,70	1,04	0,87	0,59
RIZ	11,23	9,51	9,64	10,13	10,84	14,98	13,65	13,10	29,30
S/Total Céréales	63,81	73,35	78,87	70,97	73,97	62,16	73,22	68,30	-3,76
IGNAME	29,33	18,83	23,96	23,66	27,08	20,05	58,67	31,76	34,22
MANIOC	73,49	86,80	87,38	82,20	54,87	50,42	34,69	46,12	-43,90
PATATE DOUCE	1,32	1,97	2,76	1,98	5,36	5,68	3,62	4,84	144,45
TARO	0,14	0,13	0,13	0,13	0,17	0,05	0,15	0,10	-23,63
POMME DE TERRE	0,01	0,01	0,01	0,01	0,12	0,03	0,02	0,04	349,78
S/Total Rac. et Tuber.	104,29	107,73	114,24	107,98	87,60	76,23	97,13	82,86	-23,27
NIEBE/HARICOT	105,12	119,78	116,42	113,44	131,34	139,25	116,95	128,79	13,52
POIS D'ANGOLE	1,23	1,15	1,65	1,32	1,49	0,71	2,37	1,36	3,27
VOUANDZOU	13,36	12,64	12,84	12,95	8,48	5,89	12,47	8,58	-33,73
S/Total Légumineuses	119,71	133,58	130,91	127,71	141,31	145,85	131,78	138,73	8,63
TOMATE	41,51	220,72	186,53	99,44	163,71	113,85	118,13	128,34	29,06
PIMENT	165,01	64,88	61,43	93,46	49,25	52,98	35,37	45,06	-51,79
GOMBO	14,85	7,13	10,13	10,66	24,41	15,67	26,91	21,73	103,92
LEGUMES F.	9,10	5,15	11,06	8,18	6,11	13,44	3,63	6,66	-18,49
S/Total Cult. Maraîch.	230,47	297,88	269,15	211,73	243,48	195,93	184,04	201,79	-4,69
Ensemble	105,15	118,37	120,50	110,15	99,11	84,74	99,42	90,35	-17,98

Baisse des prix à la production des produits agricoles vivriers

Contrairement au premier trimestre marqué par une hausse de 10,12%, il est enregistré une baisse de 17,98% en glissement trimestriel sur l'ensemble des prix des produits agricoles vivriers au deuxième trimestre 2014. Cette situation résulte de la chute de prix des racines/tubercules, des cultures maraîchères puis des céréales: soit respectivement de 23,27%, 4,69% et 3,76% en glissement trimestriel. Par contre les légumineuses ont inversé la tendance avec une augmentation de leur prix, soit de 8,63%. Il ressort de cette analyse que le deuxième trimestre 2014 est à l'avantage des consommateurs.

Le graphique suivant montre bien l'indice.

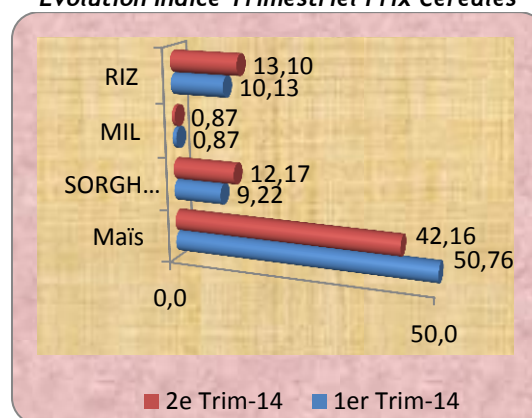
Evolution Indice Trimestriel Prix Produits Vivriers



Réduction continue des prix des céréales à la production.

Allant dans le même sens qu'au premier trimestre, les prix à la production des céréales ont baissé de 3,76% en glissement trimestriel au deuxième trimestre 2014. Cette décroissance est favorisée par le maïs dont le prix a connu une baisse de 16,94%. Cependant, les prix du sorgho blanc et celui du riz local ont respectivement augmenté de 32,05% et 29,30%. En effet, la rareté de ces spéculations sur les marchés primaires provoque la hausse de leur prix. Le graphique ci-contre illustre bien le niveau de l'indice.

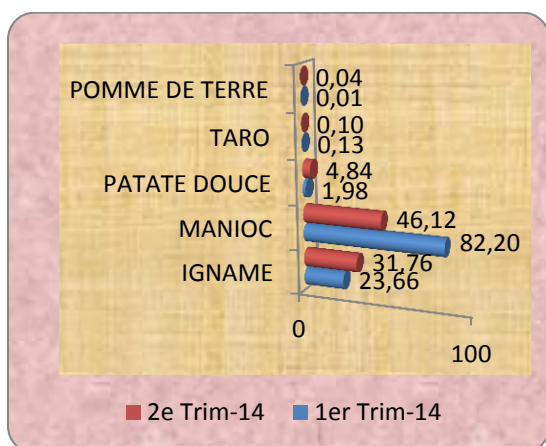
Evolution Indice Trimestriel Prix Céréales



Décroissance des prix des racines et tubercules.

Une baisse générale de 23,27% est notée sur les prix des racines/tubercules au deuxième trimestre 2014 par rapport au premier. Cette situation s'explique d'une part par le prix du manioc qui est pratiquement réduit de moitié, passant son indice de 82,20 à 46,12 point soit une réduction de 43,90% et d'autre part par une diminution de 23,63% en glissement trimestriel enregistrée sur le prix du taro. Cependant les prix de la pomme de terre, de la patate douce ont plus que triplé pendant que celui de l'igname connaît une croissance 34,22%.

Evolution Indice Trimestriel Prix Tubercules

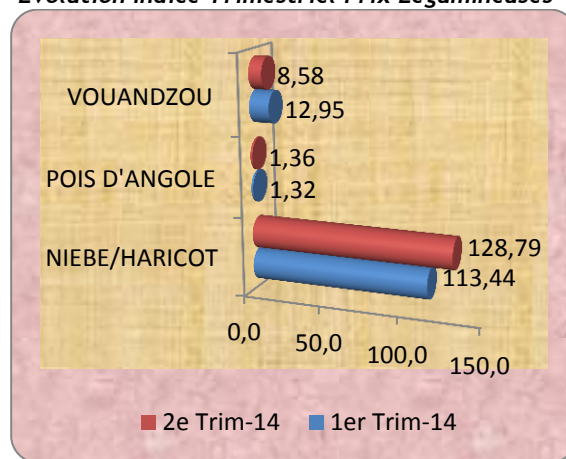


Croissance des prix des légumineuses à la production.

Entre le deuxième trimestre 2014 et celui du premier, il est noté une hausse de prix à la production des légumineuses. Elle s'élève à 8,63% au deuxième trimestre 2014 contre une baisse de 6,73% au précédent. Cette augmentation est due à une hausse des prix du niébé/haricot et du pois d'angole, soit respectivement de 13,52% et 3,27%. Seul le vouandzou a subi une réduction de prix de l'ordre de 33,73%.

Le graphique ci-dessous illustre bien l'indice.

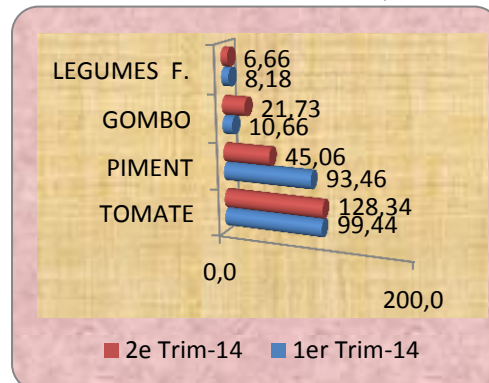
Evolution Indice Trimestriel Prix Légumineuses



Baisse des prix des cultures maraîchères

Comparé au premier trimestre 2014, les prix enregistrés indiquent une baisse de 4,69% pour l'ensemble des cultures maraîchères. Cette situation s'explique par une diminution des prix du piment et des légumes feuilles respectivement de 51,79% et 18,49%. Par contre le prix du gombo a plus que doublé et celui de la tomate a connu une hausse de 29,06% en glissement trimestriel. Le graphique ci-contre le confirme.

Evolution Indice Trimestriel Prix Maraîchères



Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'indice des prix à la production des cultures vivrières entre le deuxième trimestre 2014 et celui de 2013.

	Céréales	Rac/Tubercules,	Légumineuses	Maraîchères	Ensemble
Trim2-2014	68,30	82,86	138,73	201,79	90,35
Trim2-2013	85,14	81,68	164,78	198,96	92,35
Glissement annuel	-19,78	1,44	-15,81	1,42	-2,17

Décroissance annuelle des prix à la production des cultures vivrières

Du second trimestre 2013 au second trimestre 2014, une baisse globale de 2,17% est notée sur l'ensemble des prix des produits vivriers suivis. Elle est due à une diminution de 19,78% sur le prix des céréales, de 15,81 % sur le prix des légumineuses. Cependant le prix des racines/tubercules a connu une augmentation de 1,44% et celui des cultures maraîchères une hausse de 1,42% en glissement annuel. Le graphique ci-contre illustre bien le niveau de l'indice.

Evolution Annuelle Indice Prix Cultures Vivrières

